

RÉUNION DU CONSEIL 6 DÉCEMBRE 2021

Lundi, le 6^e jour du mois de décembre 2021, une séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 19 heures, à laquelle sont présents :

Mme Amélie Caron, conseillère;
Mme Chantal Dansereau, conseillère;
Mme France Bédard, mairesse;
Mme Géraldine Catherine Plante-Desbiens, conseillère;
Mme Jécika Mongrain, conseillère;
Mme Line Toupin, conseillère;
M. Patrice Moore, conseiller;

Formant quorum sous la présidence de la mairesse France Bédard.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Sandra Turcotte.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 15 novembre 2021
4. Approbation des comptes et salaires
5. Affaires nouvelles
 - 5.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Calendrier des séances régulières pour l'année 2022
 - b) Mandat à un vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021
 - c) Dépôt du rapport d'audit de conformité
 - d) Achat de toiles solaires pour l'Hôtel de Ville
 - 5.2. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.3. TRANSPORT
 - 5.4. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 5.5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 5.6. LOISIR ET CULTURE
 - a) Demande de droit de passage du Club de motoneige du comté de Champlain sur une partie du chemin Massicotte
 - b) Droit de passage du Club Quad Mauricie
 - 5.7. AUTRES
 - a) Sollicitation du Bulletin des Chenaux pour la parution de voeux de Noël
 - b) Demande d'aide financière du Centre d'action bénévole des Riverains

c) Demande de soutien financier pour l'hébergement adapté et supervisé des Chenaux

5.8. CORRESPONDANCES

5.9. Compte-rendu des dossiers

5.10. Compte-rendu de la Mairesse concernant la dernière réunion de la MRC des Chenaux

5.11. Autres questions relatives aux sujets de la séance

5.12. Période de questions diverses

5.13. Clôture de la séance

2021-12-148

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 15 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 15 novembre 2021.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2021-12-149

4. APPROBATION DES COMPTES ET SALAIRES

Il est proposé par Line Toupin et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE les comptes et salaires suivants soient approuvés : Les chèques des déboursés du mois de novembre 2021 portant les numéros 11622 à 11625 auxquels il faut ajouter les prélèvements portant les numéros 3047 à 3065 pour une somme totale de 27 807.09 \$. Les comptes à payer portant les numéros 11626 à 11677 inclusivement et totalisant la somme de 65 954.66 \$. Les salaires du mois de novembre s'élèvent à 14 433.85 \$. Les listes sont conservées aux archives de la Municipalité, dans un cahier spécial prévu à cet effet comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

5. AFFAIRES NOUVELLES

5.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2021-12-150

5.1.a) CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES POUR L'ANNÉE 2022

Il est proposé par Géraldine Catherine Plante-Desbiens et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE le calendrier ci-dessous soit adopté relativement à la tenue des séances régulières du Conseil municipal pour l'année 2022 qui se tiendront le lundi, sauf celle de septembre qui sera un mardi. Toutes les séances débuteront à dix-neuf heures (19 h).

Lundi le 10 janvier 2022

Lundi le 7 février 2022

Lundi le 7 mars 2022

Lundi le 4 avril 2022

Lundi le 2 mai 2022

Lundi le 6 juin 2022

Lundi le 4 juillet 2022

Lundi le 1er août 2022

Mardi le 6 septembre 2022

Lundi le 3 octobre 2022

Lundi le 7 novembre 2022

Lundi le 5 décembre 2022

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2021-12-151

5.1.b) MANDAT À UN VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

CONSIDÉRANT que l'article 966 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit nommer un vérificateur externe pour la vérification de ces livres comptables;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Patrice Moore et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE mandater la firme comptable « Dessureault CPA et Associés inc. » pour procéder à la vérification de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, au coût de 7 005.00 \$, taxes non incluses. Tout travail supplémentaire sera au tarif de 105 \$ de l'heure.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2021-12-152

5.1.c) DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDIT DE CONFORMITÉ

CONSIDÉRANT que la commission municipale du Québec a audité la conformité portant respectivement sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du plan triennal d'immobilisation 2021-2023;

CONSIDÉRANT que nous devons déposer le rapport d'audit au Conseil et que cette étape a été réalisée;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE déposer les rapports d'audit de conformité portant respectivement sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du plan triennal d'immobilisation 2021-2023;

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2021-12-153

5.1.d) ACHAT DE TOILES SOLAIRES POUR L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par Jécika Mongrain et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

De procéder à l'achat de toiles solaires pour quatre (4) fenêtres de l'Hôtel de Ville, au montant de 1 145.96 \$, moins un escompte de 20%, plus les taxes applicables.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

5.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.3 TRANSPORT

5.4 HYGIÈNE DU MILIEU

5.5 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

5.6 LOISIR ET CULTURE

2021-12-154

5.6.a) DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE DU CLUB DE MOTONEIGE DU COMTÉ DE CHAMPLAIN SUR UNE PARTIE DU CHEMIN MASSICOTTE

CONSIDÉRANT la demande du Club de motoneige du comté de Champlain, reçue le 17 novembre dernier, afin que le Conseil lui autorise un droit de passage sur une distance d'environ 140 mètres sur le chemin Massicotte, vis-à-vis le lot #5 619 025;

CONSIDÉRANT que la demande est valide pour la saison de motoneige 2021-2022 jusqu'à la saison 2024-2025 inclusivement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'autoriser un droit de passage au Club de motoneige du comté de Champlain sur une partie du chemin Massicotte de la saison 2020-2021 jusqu'à la saison 2024-2025;

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2021-12-155

5.6.b) DROIT DE PASSAGE DU CLUB QUAD MAURICIE

CONSIDÉRANT la demande reçue du Club Quad Mauricie concernant un nouveau droit de passage;

CONSIDÉRANT que le Ministère a accepté la demande de droit de passage sur la route 159;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Line Toupin et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accepter le droit de passage sur le rang St-Charles, la route Pronovost, et la route de la Baie. Les panneaux de signalisation que la municipalité devra installer seront à la charge du Club Quad Mauricie.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

5.7 AUTRES

2021-12-156

5.7.a) SOLLICITATION DU BULLETIN DES CHENAUX POUR LA PARUTION DE VOEUX DE NOËL

CONSIDÉRANT l'offre du représentant des ventes du journal Le Bulletin des Chenaux d'acheter une publicité dans le cahier spécial de la période des fêtes;

CONSIDÉRANT les coûts proposés :

150 \$ pour 1/8 de page couleur
225 \$ pour 1/4 de page couleur
375 \$ pour 1/2 page couleur

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Géraldine Catherine Plante-Desbiens et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'acheter une publicité à 150 \$ pour 1/8 de page couleur.

Vote demandé par France Bédard Adoptée

2021-12-157

5.7.b) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES RIVERAINS

CONSIDÉRANT la demande financière au montant de 200.00\$, du Centre d'action bénévole des Riverains, dont la mission consiste à promouvoir et développer l'action bénévole sur son territoire, ainsi qu'à répondre à des besoins du milieu en favorisant un espace d'engagement bénévole autour des enjeux qui concernent la population.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Patrice Moore et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accepter la demande d'aide financière du Centre d'action bénévole des Riverains au montant de 100.00\$

Cette dépense sera prise à même le fonds général.

Vote demandé par France Bédard Adoptée

2021-12-158

5.7.c) DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR L'HÉBERGEMENT ADAPTÉ ET SUPERVISÉ DES CHENAUX

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier, au montant de 500.00\$, de l'Hébergement adapté et supervisé des Chenaux (HAS), dans le but de rénover l'église de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, afin d'y construire 12 logements adaptés et supervisés;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accepter la demande, et d'envoyer un chèque au montant de 500.00 \$, seulement lorsque le projet débutera.

Cette dépense sera payée à même le fonds général.

Vote demandé par France Bédard Adoptée

5.8 CORRESPONDANCES

5.9 COMPTE-RENDU DES DOSSIERS

5.10 COMPTE-RENDU DE LA MAIRESSE CONCERNANT LA DERNIÈRE RÉUNION DE LA MRC DES CHENAUX

5.11 AUTRES QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE

5.12 PÉRIODE DE QUESTIONS DIVERSES

2021-12-159
5.13 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 19 h 47.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

France Bédard
Mairesse

Sandra Turcotte
Directrice générale et greffière-
trésorière